

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018**

-----

**2018 DDCT 58** Subventions Fonds du Maire (4.793 euros) à cinq associations (12<sup>ème</sup>).

**Mme Pauline VERON, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions à 5 associations domiciliées ou œuvrant dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2511-14 ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement, en date du 10 septembre 2018;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON, au nom de la 7e commission,

Delibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 959 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Hologramme global », (186817 / 2018\_07831), 78 Boulevard Sault – 75012 Paris.

Article 2 : Une subvention de fonctionnement de 959 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Les 12 sourires », (189938 / 2018\_07882), 3 passage Stinville – 75012 Paris.

Article 3 : Une subvention de fonctionnement de 959 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « On a pensé à un truc », (186371 / 2018\_07585), 7 bis rue Philippe de Girard – 75018 Paris.

Article 4 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 958 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Structure d'accompagnement surdité & handicaps associés (SASHA) », (186585 / 2018\_07659), 86 rue Claude Decaen – 75012 Paris.

Article 5 : Une subvention d'un montant de 958 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Une goutte d'organisation productions (UGOP)», (17407 / 2018\_07636), 12 rue Tourneux – 75012 Paris.

Article 6 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, compte budgétaire 2400010 à partir des fonds du Maire (12e arrondissement), du budget de la Ville de Paris, exercice 2018.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**